

Communiqué de presse

19 Décembre 2018

Santé et bien-être au travail, réalité ou utopie ? Conclusions du colloque

Colloque jeudi 6 décembre 2018
Immeuble Jacques Chaban-Delmas
Assemblée Nationale

La santé et le bien-être au travail ont connu une amélioration significative au cours des dernières décennies. Cependant, la mutation du monde du travail a fait émerger un nouveau phénomène, celui des risques psychosociaux qu'il faut désormais prendre en compte. Leur prévention est d'autant plus essentielle qu'ils peuvent avoir des conséquences néfastes à la fois sur la santé des actifs, qui passent un tiers de leur vie au travail, et sur les performances de l'entreprise.

Engagée de longue date dans de nombreuses actions de sensibilisation à la prévention, la Fondation PiLeJe, en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille, a choisi pour son 7^e colloque annuel dédié le thème « Santé et bien-être au travail, réalité ou utopie ? ». Cette rencontre parrainée par Olivia Grégoire (députée de Paris, membre de la Commission des finances et porte-parole du groupe LREM) s'inscrit bien dans l'actualité. Elle a, en effet, été marquée par la publication en juillet dernier du rapport « Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée » de la députée LREM du Nord Charlotte LECOQ qui propose de réformer le système actuel afin d'améliorer la prévention en santé au travail.

Dans ce contexte, le Dr Jean-Michel Lecerf, modérateur du colloque, a présenté des données scientifiques démontrant formellement **les effets négatifs du stress au travail sur la santé tant physique** (prise de poids, maladies métaboliques et cardiaques...) **que mentale** (dépression, stress, etc.). Au fil des conférences et des débats, est apparue la nécessité d'une démarche de prévention transversale et collective ciblant non seulement les salariés, mais aussi les entrepreneurs et créateurs d'entreprise, et les travailleurs indépendants, sans oublier les aidants, a insisté Olivia Grégoire. Nombre d'entreprises développent déjà des actions en faveur du bien-être et de la qualité de vie au travail. En témoignent **les expériences rapportées par les orateurs sur divers services** proposés aux salariés et à l'entreprise, et la présentation d'initiatives innovantes qui ont fait ou commencent à faire leurs preuves sur le terrain.

Finalement, la réponse à la question soulevée lors de ce colloque « Santé et Bien-être au travail, réalité ou utopie ? » a été sans équivoque : la santé et le bien-être au travail sont bien une réalité et même une nécessité.

À l'issue de cette journée riche en échanges constructifs entre l'ensemble des participants, le Dr Lecerf a retenu cinq points qui pourront aboutir à une prise de conscience du problème et se transformer, au moins pour une part, en propositions concrètes :

5 points essentiels

- 1.** Le travail peut avoir un impact négatif sur la santé, mais il est également important de souligner que lorsqu'il est réalisé dans de bonnes conditions, le travail est un facteur d'épanouissement et de bonheur.
- 2.** Le bien-être au travail est d'abord lié à des mots dont l'application est déterminante car ils donnent l'indispensable dimension humaine de ce problème : considération, reconnaissance, respect, relation, confiance, autonomie, sens et utilité.
- 3.** Aider au bien-être au travail n'est ni un accessoire, ni un gadget, mais bien une mission pour laquelle l'entreprise est de plus en plus légitime, dans une logique « gagnant-gagnant ». La responsabilité sociale et sociétale des entreprises comme le bien-être au travail constituent des leviers de performance.
- 4.** Une réflexion doit être menée sur les moyens d'améliorer, d'une part la communication entre les professionnels de santé impliqués (médecins du travail, infirmiers(ères) en santé au travail, psychologues...), en agissant peut-être sur le cadre réglementaire, et d'autre part l'assistance médicale notamment via la télémédecine.
- 5.** Au sein de l'entreprise, la direction générale et celle des ressources humaines ont un rôle moteur dans la mise en place des actions de prévention. La participation des collaborateurs à ces actions, qui peuvent concerner divers domaines comme la nutrition, le sport, le sommeil et/ou le stress, est elle aussi primordiale. C'est une condition *sine qua non* pour créer du lien social dont dépend leur succès.

Contacts presse

Caroline Lamberti

c.lamberti@fondation-pileje.com

01 45 51 69 60 / 06 73 89 18 42

Diane-Morgane Rabuat

d.rabuat@fondation-pileje.com

01 45 51 70 40